



Separation garant cautionnaire logement

Par **JEROME**, le **06/11/2010** à **09:29**

Bonjour,
je souhaiterais obtenir des informations sur le cas d'une séparation entre deux personnes. Mon conjoint et moi-même venons de nous séparé, le studio loué est a son nom, cependant, le garant se trouve être moi, je ne souhaite plus rester garant ce qui je pense est normal, je souhaiterais donc récupéré ma caution et ne plus être garant de mon ex-conjoint. Pouvez vous m'aider et me guidé dans ce contexte??? Merci a vous.

Jérôme leyet

je suis joignable au 06 16 43 29 50